



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Décentralisation

Question au Gouvernement n° 3292

Texte de la question

### DÉCENTRALISATION

**M. le président.** La parole est à M. Jean-Pierre Cubertafon.

**M. Jean-Pierre Cubertafon.** Madame la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, au mois de juillet, lors d'un entretien avec la presse régionale, le Président de la République a rappelé notre volonté d'engager une nouvelle phase de la décentralisation. La crise sanitaire a montré qu'une action publique efficace vient avant tout des territoires, des élus de terrain. Le moment qui s'ouvre doit donc nous permettre d'aller vers une République plus intelligemment décentralisée.

Dans nos territoires, ce nouvel acte de la décentralisation est souhaité et attendu. Les maires et les élus locaux attendent qu'il s'attache à corriger les malfaçons de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République – la loi NOTRe –, à faire revenir de la simplicité et de la proximité dans notre édifice administratif, à offrir de réelles capacités d'initiative aux élus pour répondre aux préoccupations quotidiennes de leurs concitoyens, notamment en matière de service public, de numérique ou de mobilité.

Notre pays vient d'engager un important effort – 100 milliards d'euros – pour relancer notre économie et répondre aux enjeux de demain. Ce volet économique et financier doit maintenant s'accompagner d'un volet territorial et administratif qui doit être l'occasion d'une véritable relance territoriale s'appuyant sur les nombreuses concertations réalisées durant ces derniers mois.

Je pense bien évidemment au futur projet de loi « 3D » – décentralisation, différenciation et déconcentration – et aux travaux du Ségur de la santé, qui ont rappelé la nécessité de « mettre les territoires aux commandes » pour répondre aux enjeux de la désertification médicale, pour renforcer le lien entre la médecine de ville et l'hôpital, pour soutenir les EHPAD.

Nous ne devons pas nous contenter d'un simple jeu de chaises musicales entre les compétences dévolues aux collectivités, mais plutôt mener une réflexion large sur le fonctionnement de notre pays, à partir des territoires, pour faire du cousu main.

Pouvez-vous nous présenter les ambitions de cette nouvelle phase de la décentralisation, ainsi que le calendrier de cette réforme ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM et sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

**Mme Jacqueline Gourault**, *ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales*. Les territoires sont au cœur de l'action du Gouvernement. J'ai le plaisir de vous annoncer que cette nouvelle étape de la décentralisation se concrétisera très bientôt dans des textes soumis au Parlement.

**M. Michel Herbillon**. Pour l'instant, ce ne sont que des discours !

**Mme Jacqueline Gourault**, *ministre*. Dès le 2 novembre, je présenterai au Sénat, pour des raisons constitutionnelles que vous connaissez, un projet de loi organique consacré aux expérimentations territoriales. Il s'agira de simplifier la procédure d'entrée des collectivités dans l'expérimentation, et surtout de sortir de l'alternative radicale entre la généralisation et l'abandon d'une mesure expérimentée. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

Ensuite, nous examinerons au premier semestre de l'année 2021 un projet de loi ordinaire, dit « 3D », que vous connaissez. Il comportera quatre axes : les outils de la différenciation territoriale, des mesures de décentralisation, des mesures renforçant l'accompagnement de l'État déconcentré, et enfin des mesures de renforcement de la démocratie locale et de simplification.

Depuis des mois, les élus de terrain, quel que soit le niveau de leur collectivité territoriale, mais aussi les associations nationales d'élus, ont été associés à cette réflexion. Le Premier ministre réunira à nouveau ces dernières à la fin du mois de septembre, et je retournerai moi-même sur le terrain pour de nouvelles concertations, afin d'enrichir encore le projet de loi « 3D », qui sera présenté en début d'année prochaine.

Quant à la territorialisation du plan de relance que vous appelez de vos vœux, le Premier ministre annoncera, dans quelques jours ou semaines,...

**M. le président**. Merci, madame la ministre.

**Mme Jacqueline Gourault**, *ministre* . ...des mesures concrètes. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe MODEM.*)

## Données clés

**Auteur** : [M. Jean-Pierre Cubertafon](#)

**Circonscription** : Dordogne (3<sup>e</sup> circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 3292

**Rubrique** : Collectivités territoriales

**Ministère interrogé** : Cohésion des territoires et relations avec les collectivités territoriales

**Ministère attributaire** : Cohésion des territoires et relations avec les collectivités territoriales

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [16 septembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [16 septembre 2020](#)